



ASSEMBLEE COMMUNALE

Les citoyennes actives et les citoyens actifs de la commune de La Brillaz sont convoqué·e·s en assemblée communale

**le lundi 9 décembre 2024 à 19 h 30
à la salle paroissiale d'Onnens**

Ordre du jour

1. **Promotion des nouveaux citoyens**
2. **Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 27 mai 2024**
(ne sera pas lu ; disponible à l'administration communale et sur le site www.labrillaz.ch)
3. **Coefficients et taux d'impôt**
 - 3.1. **Modification du taux de contribution immobilière de 1 ‰ à 1.25 ‰ de la valeur fiscale des immeubles.**
 - 3.2. **Modification du coefficient de l'impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques de 87.0 % à 85.0 % de l'impôt cantonal de base.**
 - 3.3. **Modification du coefficient de l'impôt sur le bénéfice et le capital des personnes morales de 87.0 % à 85.0 % de l'impôt cantonal de base.**
4. **Budgets 2025**
 - 4.1. **Présentation du budget du compte de résultats**
(disponible à l'administration communale et sur le site internet www.labrillaz.ch)
 - 4.2. **Adduction d'eau potable : installation d'un système ultraviolets aux sources de Maison Rouge**
 - 4.2.1. Rapport de la commission financière
 - 4.2.2. Vote du crédit y relatif
 - 4.3. **Déchetterie de Lentigny : couverture de la place attenante au hangar**
 - 4.3.1. Rapport de la commission financière
 - 4.3.2. Vote du crédit y relatif
 - 4.4. **Budgets du compte de résultats et du compte des investissements**
 - 4.4.1. Rapport de la commission financière
 - 4.4.2. Vote final des budgets des comptes de résultats et d'investissements
5. **Modification des statuts de l'Association du CO de Sarine-Campagne et du Haut Lac français : approbation**
 - 5.1. Vote sur la modification de l'article 16 des statuts
 - 5.2. Vote sur la modification de l'article 39 des statuts
6. **Adduction d'eau potable – Adhésion / Affiliation au CEFREN : approbation**
7. **Divers**